

RESOLUTION GENERALE

Les Délégués Départementaux de Seine et Marne (DDEN 77), réunis en Assemblée Générale le 9 avril 2016 à Savigny le Temple, ont abordé 3 problèmes majeurs de l'actualité : **la Sécurité, la Refondation de l'école publique, et la Laïcité.**

Sécurité – Conscients que le risque « zéro » n'existe pas, ils constatent que d'une part, les risques d'insécurité se multiplient, d'autre part qu'ils concernent l'ensemble des enfants dans leurs parcours scolaire et périscolaire. Si la prise de conscience de ces risques, à travers en particulier les « Plans Particuliers de Mise en Sûreté » (P.P.M.S) a sérieusement progressé en 2015 du fait des attentats intervenus, il n'en est pas toujours de même des moyens mis à disposition des personnels ayant en charge les enfants

Les DDEN 77, soucieux de l'intérêt des enfants, veilleront dans les collectivités où ils sont présents, à alerter les responsables concernés sur les moyens appropriés de prévention et sur la formation et la coordination à assurer aux responsables successifs du bien-être des enfants.

Les DDEN 77 sont inquiets du désengagement financier du Conseil Départemental de Seine et Marne dans les Transports scolaires ; ils s'investiront davantage pour s'assurer du maintien et de l'amélioration des dessertes nécessaires, et de la sécurisation des moyens utilisés.

Refondation de l'école publique – Si les DDEN sont conscients que les postes créés depuis le 2ème semestre 2012 ont permis une amélioration sensible des conditions de scolarisation, il n'en reste pas moins que beaucoup reste à faire dans un département aussi vaste et diversifié :

- La priorité au 1er degré implique encore de nombreuses créations de postes en Seine et Marne.

- La prise en compte des besoins réels en matière d'éducation spécialisée nécessite un effort important pour dégager des candidatures à des postes pérennes.

- Le constat fait par les DDEN sur la réalité des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P), des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P) et des Projets Educatifs Territoriaux (PEdT) est que trop de villes et de communes s'en exonèrent pour des raisons financières ou politiques ; certaines n'offrent même que des services de garderies minima, et détournent ainsi des fonds publics de leur objet. Les DDEN 77 ne sauraient accepter que les réalisations exemplaires faites par certaines collectivités, tant dans l'organisation des activités périscolaires que dans les coordinations assurées entre acteurs du temps scolaire et acteurs du temps périscolaire, ne puissent pas être reproduites dans l'ensemble des collectivités de Seine et Marne

- Les DDEN, militants bénévoles, mais exerçant une fonction officielle, souhaitent bénéficier des aides nécessaires à leur propre formation continue dans les domaines de leurs missions.

- Enfin les DDEN regrettent que la « coéducation » qui fait partie intégrale de la « Refondation de l'école publique » soit battue en brèche du fait de :

o La suppression des cours du samedi matin ;

o De la mise en place du plan « Vigipirate Attentats », même si la nécessité en est évidente ;

o De la diminution de la représentativité des organisations structurées de parents d'élèves ;

o Parfois des difficultés rencontrées auprès de certaines municipalités pour obtenir des locaux de réunion.

La Laïcité – Elle est le résultat d'une confrontation historique du choix de la France entre « être la fille aînée de l'église catholique » et « être la fille de la Révolution ». Elle s'appuie sur les 3 principes de la République Française, Liberté, Egalité, Fraternité.

- Liberté – La laïcité implique l'indépendance à l'égard de tous les cultes, ce qui permet une liberté à toute personne de suivre un enseignement républicain.

- Egalité – La laïcité permet un enseignement égalitaire (passant par des conditions différenciées) pour tous les enfants sans discrimination ni ostracisme ; tous les enfants ont droit à l'éducation nationale.

- Fraternité – La laïcité permet au sein des écoles publiques de prôner une fraternité envers toutes appartenances ethniques.

- Les événements ont montré que le socle de nos valeurs est largement lié à cette laïcité, source de progrès et d'humanité.

Plus que jamais, les DDEN de Seine et Marne s'efforceront, tant en interne que lors de rencontres avec leurs partenaires de la Charte Qualité Educative, de clarifier autant que de besoin les valeurs susdites, et demanderont le soutien des Institutions républicaines à leurs démarches.

* * * * *

Pendant l'année commencée qui les mènera à l'année de leur renouvellement quadriennal, **les DDEN 77 se donnent aussi comme priorités**

- Le recrutement de militants laïques pour étoffer leurs Délégations au service de l'intérêt des enfants et pour la réussite globale éducative de ces derniers ;

- Une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs missions ; et un meilleur respect de la part des Institutions et de leurs interlocuteurs ;

- Le développement de rencontres d'échanges et de formation, décentralisées au plus près des territoires, mais aussi en mettant à profit les avancées numériques et technologiques.

Les DDEN de Seine et Marne s'engagent également à faire remonter aux responsables de l'Union Départementale, toutes informations nécessaires à l'efficacité de leurs actions.

Texte « Adopté » par l'Assemblée Générale, à l'UNANIMITE Le 9 avril 2016